

COMMENT BÉNÉFICIER DE SORTIR! ET DE LA TARIFICATION SOLIDAIRE DES TRANSPORTS ?

1

J'obtiens une carte KorriGo Services

- > directement chez moi après avoir fait une demande en ligne sur star.fr
- > ou dans une agence Star (dans les 2 cas, fournir photo d'identité + pièce d'identité)



2

J'ai ma carte KorriGo Services !



3

Je complète un formulaire en ligne

- sur metropole.rennes.fr/tst-sortir en y joignant :
- ma carte étudiante
 - ma notification de bourse
 - un justificatif de domicile



4

Je reçois sous quelques jours un mail m'indiquant où et quand venir charger/activer mes droits Sortir ! et TST sur ma carte KorriGo Services



Conception graphique et illustrations : Emeric Guémas - www.puzzle-rennes.fr / Impression : Imprimerie de Rennes Métropole

Pour les étudiants boursiers échelons 2 à 7

DES RÉDUCTIONS POUR SE DÉPLACER ET SORTIR !





LE DISPOSITIF SORTIR! C'EST QUOI ?

- des activités ponctuelles de loisirs, sport et culture à petit prix (une sortie piscine à 0,80 €, un film au cinéma pour 3 €, un concert à 4 € ...)
- Une aide financière pour vos inscriptions pour une activité à l'année

Pour + d'infos sur Sortir ! pour trouver les activités et les structures partenaires Sortir ! et s'inscrire dans un club ou une association partenaire, rendez-vous sur SORTIR-RENNESMETROPOLE.FR



LA TARIFICATION SOLIDAIRE DES TRANSPORTS C'EST QUOI ?

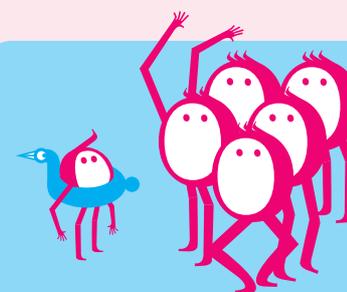
La gratuité ou des réductions importantes sur les abonnements bus, métro et Handistar sur Rennes et la métropole



Pour + d'infos sur la Tarification Solidaire des Transports, rendez-vous sur METROPOLE.RENNES.FR/TST

TARIFICATION

BOURSIER			
	ÉCHELON 2	ÉCHELONS 3 & 4	ÉCHELONS 5, 6 & 7
SORTIR !	50 % de réduction sur le montant de l'abonnement à une activité régulière, aide plafonnée à 75 €	60 % de réduction sur le montant de l'abonnement à une activité régulière, aide plafonnée à 90 €	70 % de réduction sur le montant de l'abonnement à une activité régulière, aide plafonnée à 105 €
TARIFICATION SOLIDAIRE DES TRANSPORTS	50 % de réduction sur le montant de l'abonnement mensuel	85 % de réduction sur le montant de l'abonnement mensuel	Gratuité



SORTIR ! ET LA TARIFICATION SOLIDAIRE DES TRANSPORTS C'EST POUR QUI ?

Les étudiants boursiers, de l'échelon 2 à 7, résidant dans une des communes de Rennes Métropole



Les étudiants étrangers en mobilité internationale ont aussi accès au dispositif Sortir ! et à la tarification solidaire des transports, sous conditions de revenus, à partir de la 2^e année consécutive en France.